



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES

Extrait du Registre des Décisions

OBJET : ORGANISATION D'UN ATELIER CULINAIRE DÉCISION N° DM-CCAS-20-007
EN DATE DU 10 SEPTEMBRE 2020

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 9 juin 2020 donnant délégation à sa Présidente pour l'ensemble des affaires relevant de l'article R123-21 du Code de l'action sociale et des familles ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 9 juin 2020, donnant délégation de pouvoirs, en cas d'absence du Président, à la Vice-présidente ;

CONSIDÉRANT la proposition de Florian PEREIRA, directeur de 6^{ème} Sens, situé 82 rue de Noiseau 94370 Sucy en Brie, d'organiser un atelier culinaire le 3 octobre 2020 pour un montant de 2400€ (deux mille quatre cent euros) ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec Florian PEREIRA, directeur de 6^{ème} Sens situé 82 rue de Noiseau 94370 Sucy en Brie, qui réalisera un atelier culinaire le 3 octobre 2020 pour un montant de 2400€ (deux mille quatre cent euros) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,

Signé

Cécile BRÉON